CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES

****

**COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

Séance du 7 juin 2024

**Intervention de Marie-Louise GOURDON**

Groupe Environnement et Solidarités

Monsieur le Président, mes chères et chers collègues,

Le compte administratif présenté ce matin est le reflet de l’exécution du budget départemental pour l’année 2023.

 Le CA fait ressortir un résultat de 24 M€ contre 40 M€ en 2022, faible au regard des années précédentes.

Les recettes de fonctionnement baissent de 39M € par rapport aux prévisions du BP 2023. Les dépenses de fonctionnement, elles, sont supérieures aux prévisions. Les dépenses augmentent donc un peu plus vite que les recettes.. L’effet ciseau est de retour. La tendance doit être à la vigilance.

**Le budget définitif 2023 s’élève ainsi à 1milliard 668 millions d’€.**

Notre département a la chance de disposer de ressources importantes avec les **DMTO.** S’ils **ont baissé de 140M€ en 2023** - s’élevant encore à 550 millions - cette baisse a été **compensée en partie** par l’augmentation d’autres recettes : impôts, dotations, participations et autres taxes pour un montant de 113M€.

Ces dernières années, le budget de fonctionnement a été géré en grande partie pour répondre aux besoins de la reconstruction des vallées, ainsi les dépenses de fonctionnement qui représentaient 82 % en 2020 sont passées à 77 % en 2023.

Avec 176€ de dépenses d’équipement brut par habitant, le département est bien au-dessus de la moyenne des départements de même importance. Et c’est logique, la reconstruction des vallées a en effet mobilisé énormément de moyens, ce qui était nécessaire. Elle a mobilisé 304M€. Aujourd’hui, la situation des vallées s’est améliorée, les travaux prévus par le Département devraient être achevés en 2024, comme cela a été précisé en commission des finances hier.

Par ailleurs, les besoins dans les domaines de l’action sociale, sont de plus en plus importants. Le niveau d’investissements est trop faible : 12 M€ sur 386 M€ (3%). Ce qui, selon nous, ne répond pas aux besoins.

Le vieillissement et l’appauvrissement de la population de notre département appellent la nécessité d’avoir une politique d’investissement globale conforme à ces réalités, notamment dans la création de solutions d’hébergements pour les personnes âgées - nous ne savons pas où nous en sommes du plan gérontologique par exemple - et par le soutien plus intensif à la création de logements sociaux dont la production régresse. Même si ce n’est pas une compétence directe du département, nous pouvons intervenir plus fortement notamment au travers d’habitat 06 mais également en aidant les communes pour l’achat du foncier nécessaire à la construction.

**Si l’on compare l’évolution du CA 2023 au CA 2022 le budget se stabilise (+07%)**

Il faut rappeler qu’il avait **fortement progressé** de plus de plus de 250M€ **ces dernières années avec l’envol des DMTO,** ce qui nous avait permis de faire face aux fortes dépenses non prévues de la tempête Alex.

Dans ce contexte plus resserré, **l’action sociale,** constituée à 98 % de dépenses de fonctionnement, représente **47 % du budget** de fonctionnement. Pour mémoire, **les autres départements y consacrent en moyenne 70%.**

A l’intérieur de cette compétence, la plus importante attribuée aux Département, on retrouve les 4 grandes politiques en lien avec l’âge, le handicap, l’enfance en danger et la lutte contre la pauvreté avec le RSA.

Ce qui saute aux yeux, c’est la **baisse drastique du montant des allocations de RSA** et donc du nombre des bénéficiaires. On passe de 166 M€ en 2021 à 135 M€ en 2023.

Que devons-nous conclure de cette baisse énorme ?

Que la pauvreté aurait été éradiquée dans notre département en seulement deux ans ?

Le pacte de solidarité présenté à la session du jour est là pour nous rappeler que **27 % des familles monoparentales du département vivent sous le seuil de pauvreté...**et le niveau de pauvreté de notre département est régulièrement souligné dans tous les rapports officiels et associatifs comme celui de la Fondation Abbé Pierre.

Je vous rappelle, à nouveau, que la possibilité d’augmenter le taux des DMTO a été accordée par le Gouvernement Hollande, elle était destinée à couvrir les dépenses sociales, notamment celles du RSA et que vous l’avez porté à son maximum 4.5 %, dès 2014,

Aujourd’hui, alors que le cycle de hausse des DMTO s’affaiblit, que le niveau de la dette reste important, avec un encours de 824 M€, toujours au-dessus la moyenne de la strate, chaque euro compte. Nous pensons que chaque investissement doit être recentré sur les besoins de la population, le logement, le vieillissement : 30 % de la population de la population aura + de 60 ans en 2030.

Concernant l’environnement et l’écologie, vous avez poursuivi en 2023 les actions du Greendeal, qui sont développées dans le rapport.

Cependant sont-elles suffisantes ? C’est, selon nous, une priorité transversale que nous devons nous imposer dans la programmation de chaque projet.

Nous y revenons à chaque séance tant les effets du réchauffement climatique sont aujourd’hui bien réels et déjà désastreux.

Des efforts à développer encore pour l’agriculture, si possible biologique.

Nous vous remercions d’avoir mis en route le projet de fermes départementales que nous vous avions proposé pour alimenter les collégiens, à l’image de la régie municipale de Mouans-Sartoux.

La SEM Green Energy 06 est-elle suffisamment financée pour mettre en œuvre les innovations nécessaires dans le domaine de l’énergie ?

Sommes-nous suffisamment efficaces sr la sécurisation de la ressource en eau ?

Sur les mobilités douces, nous avançons bine avec le développement des pistes cyclables, créées en grande partie pour le loisir, mais il faudrait maintenant « passer le turbo » pour développer l’usage du vélo Domicile-travail et réduire ainsi l’usage de la voiture.

La promotion de notre territoire par le tourisme amène, nous l’avons vu, un développement des moyens de déplacement extrêmement polluants comme l’avion. Cela finira par être incompatible avec une politique verte !

**Pour conclure sur l’analyse du compte administratif, voici quel est notre regard, nuancé et sincère.**

Notre département a la chance d’avoir des recettes de Droits de mutation (DMTO) aussi élevés, même s’ils ont baissé cette année.

Vous l’aurez compris, nous souhaitons plus de moyens pour les plus fragiles.

Vous menez une politique d’aide aux communes, aux territoires et aux associations qui est celle de la solidarité et de l’accompagnement, et c’est une politique positive, favorisée par ces mêmes recettes.

Le Département a lancé de nombreux plans : plan vélo, méditerranée, collèges, solarisation.. Vous avez créé de nombreux organismes nouveaux : La maison de l’IA, la Sem Green Energie, l’observatoire de l’eau, l’institut Mozart etc. et cela est positif.

Mais la question que nous nous posons est celle de la vision à long terme pour notre Département.

Nous souhaiterions être associés plus étroitement à la réflexion sur l’avenir du département.

Nous nous abstiendrons sur le vote du Compte administratif 2023.



